



## Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff)

# HETRAIE DE SAINT GUIRAL - LES TROIS QUILLES

**ZNIEFF de type I**  
**Numéro: 80000009**

### Localisation

carte IGN au 1/25000 : mont Aigoual (2641 ET)

### Superficie

308 ha

### Mesure de gestion

Ce bois est situé dans le Parc National des Cévennes. Il appartient à la forêt domaniale de l'Aigoual. Une partie est classée en réserve biologique domaniale.

### Artificialisation

La plus grande partie de la forêt est exploitée. Les GR 66 et 71 passent au nord en empruntant des pistes forestières. Une variante traverse le site à l'ouest. Un abri est situé en limite sud du périmètre.

### Description

Le massif de l'Aigoual et la montagne du Lingas forment un ensemble granitique homogène largement reboisé à la fin du siècle dernier après que la forêt ait été victime d'une exploitation humaine extrêmement intensive. La hêtraie de Saint-Guiral est l'une des rares forêts qui ait été épargnée par cette déforestation. Elle est située à proximité de la montagne du Lingas, à l'ouest du col de l'Homme Mort. Cette forêt, qui évolue librement sans intervention humaine, comporte des arbres plusieurs fois centenaires. La flore est caractéristique des hêtraies d'altitude à humus épais ; en sous-bois se développent Ronce (*Rubus ulmifolius*), Framboise (*Rubus idaeus*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Fraise (*Fragaria viridis*)... ainsi que tout un cortège d'espèces précoces qui parviennent à s'épanouir sitôt la fonte des neiges avant le déploiement des feuilles : Anémone (*Anemone sp.*), Aspérule (*Asperula sp.*), Scille (*Scilla sp.*), Luzule (*Luzula sp.*)... Le substrat est constitué de roches granitiques qui affleurent aux points

les plus élevés (Saint-Guiral, les Trois Quilles).

### **Critères de délimitation**

La délimitation du site est basée sur des critères liés à la végétation. La limite retenue englobe l'ensemble des boisements de hêtres (*Fagus sylvatica*). Elle coïncide le plus souvent avec des pistes forestières.

### **Richesse patrimoniale**

Elles sont d'ordre floristique et faunistique. La flore comprend quatre espèces intéressantes : - *Corallorhiza trifida* : le massif de l'Aigoual constitue le seul secteur dans le département où cette espèce a été recensée ; - *Allium victorialis* : espèce partiellement protégée, inscrite sur le livre rouge de la flore menacée de France métropolitaine, pour laquelle une seule station a été répertoriée dans le département du Gard ; - *Paris quadrifolia* : en limite de son aire d'extension, non répertoriée jusqu'alors dans le département du Gard ; - *Adoxa moschatellina* : assez rare dans la région. Parmi les oiseaux protégés en France, on recense deux espèces nicheuses : - l'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : espèce inscrite sur le livre rouge des espèces menacées de France ; - le Pic noir (*Dryocopus martius*) : espèce protégée également sur le plan européen. Chez les mammifères, la Fouine (*Martes foina*), la Martre (*Martes martes*) et le Blaireau (*Meles meles*), espèces partiellement protégées sur le plan national et inscrites sur le livre rouge des espèces menacées de France, fréquentent ce massif forestier. Le Mouflon de Corse (*Ovis ammon*) a disparu.

### **Intérêt**

Outre la présence d'espèces végétales et animales rares et protégées, cette forêt offre un grand intérêt écologique et paysager. Les milieux forestiers tel que celui-ci sont des zones relictuelles épargnées par la déforestation du siècle dernier et comportant des arbres plusieurs fois centenaires. Ces hêtraies arrivées à un stade optimum de développement, en équilibre avec les conditions de sol et de climat, sont les témoins de la forêt climacique primitive. Elles abritent, de plus, une flore caractéristique associée à la hêtraie d'altitude. Les arbres meurent de vieillesse et pourrissent sur place permettant le développement d'une flore et d'une faune saprophytes que l'on trouve rarement ailleurs. De plus, cette hêtraie présente un intérêt majeur en ce qui concerne le suivi de la dynamique des différents types de peuplement selon les variations physiques du milieu.

### **Dégradation**

Des coupes et des renouvellements du couvert forestier sont à craindre malgré la protection d'une partie de la forêt. Ces aménagements peuvent banaliser le milieu actuel en réduisant la diversité floristique et faunistique, et entraîner des modifications du processus d'écoulement des eaux ainsi que des risques d'érosion. L'ouverture de nouvelles pistes forestières pourrait être une source de dégradations physique et paysagère.

### **Gestion du milieu**

La gestion forestière de cette zone doit passer par un traitement léger et local des peuplements existants. Les coupes trop importantes et les reboisements monospécifiques devront être évités, notamment en résineux (sources d'une diminution de la diversité spécifique et d'une perturbation de l'équilibre écologique).

### **Bibliographie - Source**

BOUSQUET G., 1988 - 1992 - C.O.GARD- Communication orale.  
DEJEAN R., 1993 - Parc National des Cévennes - Communication orale.  
RICAU B., 1993 - A.V.E.N. - Communication orale.  
Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Environnement Maîtrise d'ouvrage déléguée nationale : Secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle Maîtrise d'ouvrage déléguée régionale : Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon (DIREN)  
Maîtrise d'oeuvre : Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (IARE montpellier) 1993

[haut de page](#)